

am^s

audit sa

société de révision
et d'expertise

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à
l'Assemblée générale de l'Organisation Internationale
DIANOVA, Lausanne.**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses et annexe) de l'Organisation Internationale DIANOVA, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Assemblée alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous relevons que la société Catalunya en Miniatura est toujours en situation de surendettement au 31 décembre 2015. Les ajustements de valeur enregistrés sur la participation détenue et sur la provision comptabilisée ont porté la valeur nette de la participation à la somme de CHF 362'104,20. Nous attirons l'attention sur le fait que si la provision enregistrée ne devait pas être suffisante, le résultat ainsi que la fortune de l'association seraient présentés pour un montant trop favorable.

Nous relevons également qu'un ajustement de valeur a été enregistré au cours de l'exercice 2015, sur un des prêts accordés par l'association à la société Catalunya en Miniatura. Malgré cet ajustement et compte tenu de la situation économique de cette dernière, nous vous rendons attentifs aux conséquences financières qui pourraient survenir si l'emprunteur ne pouvait faire face à ses engagements.

En outre, l'intégralité des placements financiers figurant à l'actif du bilan pour un montant de CHF 239'228.00 sont garantis en faveur de Banco Popular Español SA afin de couvrir les engagements de la société Catalunya en Miniatura. Nous attirons dès lors votre attention sur les incidences économiques qui pourraient découler de l'incapacité de la société concernée à les respecter.

Par ailleurs, nous relevons à nouveau que le respect des conditions relatives aux engagements pris par l'association et figurant au passif du bilan dans les capitaux étrangers sous les rubriques « Dettes à court et long terme » pourrait générer d'importants problèmes de trésorerie.

AMS Audit SA
(501 332)

~~Elisabeth PATTA~~
(105 597)
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jacques S. KELLER
(109 812)
Expert-réviseur agréé

Carouge, le 9 juin 2016

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, annexe),
- Comptes de recettes et dépenses 2015 par localisation.